

DENONCER UNE PERSONNE PROCHE QUI FUME UN JOINT

Par Profil supprimé Postée le 07/08/2014 11:14

bonjour je voudrais savoir que faire pour aider ma fille donc le copain fume le joint et peu être violent

Mise en ligne le 08/08/2014

Bonjour,

Vous souhaitez venir en aide à votre fille qui est parfois victime des violences de son copain.

Vous nous précisez qu'il fume du cannabis. Sachez toutefois que le cannabis n'est pas à lui seul responsable de ses actes violents. Cette personne connaît sans doute un certain nombre de difficultés qu'il tente de surmonter par la consommation de cannabis.

Cela dit, la violence reste inacceptable et votre fille peut chercher de l'aide en s'adressant au 3919, un numéro gratuit, spécialisé dans les violences conjugales. Ce service est ouvert tous les jours de 9h à 22h, le samedi et le dimanche de 9h à 18h, y compris pour La Réunion. Il est important qu'elle ne reste pas seule face à cette situation et qu'elle puisse en parler. Des professionnels, à l'écoute pourront l'aider à réfléchir à sa situation, la soutenir et la conseiller sur d'éventuelles démarches à faire. Nous vous mettons ici un lien vers leur site internet pour mieux comprendre dès à présent la mission de ce service. N'hésitez pas à les joindre.

Dans le cas où votre fille serait mineure, il vous appartient d'en référer aux autorités compétentes (Police ou Gendarmerie) dans le cadre d'un dépôt de plainte ou d'une main courante.

Si vous désirez d'autres informations complémentaires ou parler de la situation de votre fille de manière approfondie vous pouvez nous appeler anonymement sur notre ligne au 0800 23 13 13 (gratuit depuis un poste fixe) ou nous contacter par tchat via notre site tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.
